

proposoient de faire des Etats de Suede , se faisant forts d'en dépouiller le Monarque fugitif, abandonné de tous ses voisins. qui ne lui offrirent pas même un sûr & libre passage pour revenir dans ses Etats menacez d'invasion.

Quelque malheureux que fut le Roi de Suede, il sembloit qu'il n'avoit à craindre que pour sa personne; n'avoit il pas lieu de se confier, pour la sûreté de ses Etats, à l'honneur & à la bonne foi des garans du Traité de Travendal? ces mêmes Puissances n'avoient-elles pas aussi accepté la garantie du Traité d'Alt Raenstadt, signé avec le Roi Auguste le 24. Septembre 1706.

*Partialité  
des Alliez  
envers le Roi  
de Suede &  
ses ennemis.*

Cette confiance parut être très bien fondée, lors que les Ministres des Puissances engagées dans la garantie des deux Traitez que nous venons de citer, eurent de si frequentes Conférences à la Haye, au commencement de l'année dernière, à l'occasion de la guerre du Nord: au moment qu'on fut averti que les Hauts & Puissans Alliez (armez pour soumettre tous les peuples de l'Europe aux décisions des délibérations du Tribunal de la Haye, qu'on nomme *la Chambre de Treves*) avoient résolu d'envoyer une Armée sur les Frontières du Nord d'Allemagne, composée des Troupes d'Autriche, d'Angleterre, d'Hollande & de plusieurs autres Princes, on ne douta pas qu'elle ne fût destinée à aller annoncer aux Danois & aux Saxons, une Antienne à peu près semblable aux ordres que le Sauveur du monde donna autrefois à Saint Pierre, que les esprits goguenards chantent sur ce ton.

*Quand*